

**Compte-rendu de la Réunion  
tenue le samedi 28 avril 2007  
au Restaurant "Le Louis XVII"  
40, boulevard Malesherbes, à Paris 8<sup>ème</sup>**

Étaient présents :

M <sup>me</sup> de La Chapelle	Présidente
M. Duval	Vice-président
M. Gautier	Vice-président
M. Desjeux	Secrétaire Général
M. Mésognon	Secrétaire Général adjoint
M <sup>me</sup> Pierrard	Trésorière

et

M<sup>mes</sup> Demsar, Desmangeot, Feuillet, Hamann, Julie, Lescaroux, Simon, Védrine,  
M<sup>elles</sup> de Confevron, Coutin,  
MM. Adjet, Feuillet, Giroux, Huwaert, Langlois, Majewski, Spitzer.

Après le déjeuner habituel, la Présidente ouvre la séance :

## **I - LES ÉTRANGES COMMISSAIRES DE VARENNES**

*par Jean-Pierre Gautier*

### **1. Préambule**

C'est un lieu commun d'affirmer que l'Histoire présente des zones d'ombre. Les exemples en sont nombreux et font le miel de bien des écrivains qui tournent autour des mystères comme les abeilles autour de leurs ruches. Mais à côté de ces événements permettant de gloser à l'infini, il en est d'autres dont les contours sont bien moins difficiles à cerner mais qui constituent tout de même un copieux catalogue ressortant souvent du Droit Pénal et quelque fois plus simplement de manquements et entorses diverses à l'éthique.

Bien entendu les thuriféraires de la révolution en général et de celles de 1789 et 1830 en particulier préfèrent souligner les défauts de leurs adversaires plutôt que les crimes de leurs partisans. Notre propos est de rappeler en particulier deux circonstances présentant beaucoup d'analogies, tant au niveau des intervenants que des événements tragiques dont ils ont été les acteurs. Dans les deux cas il s'agit du départ d'un Roi. De S.M le Roi Louis XVI en 1791 dans le cadre de l'expédition de Varennes, de S.M le Roi Charles X, dans celui du retrait dans l'Honneur jusqu'à Cherbourg en 1830. Dans un cas comme dans l'autre des commissaires furent désignés, en 1791 pour vérifier que le Roi allait bien revenir et dans le second, en 1830 pour être bien sûr qu'il allait s'en aller.

Comme dans les innombrables films que les cinéastes nous infligent mettant en scènes toutes sortes de coquins dont ils semblent mieux connaître les comportements que ceux des honnêtes gens et où les commanditaires de la Mafia ont bien soin de vérifier l'exécution des forfaits dont ils ont été les instigateurs, de la même façon les usurpateurs provisoires de la puissance publique ont eu le souci de se faire confirmer la réalisation de leurs forfaits.

C'est ainsi qu'en 1791 trois personnes furent désignées pour s'assurer du retour du Roi et de la Famille Royale depuis Varennes et qu'en 1830 il en fut de même, mais cette fois pour confirmer un départ dont les mémoires ont conservé la haute dignité.

### **2. 1791**

#### ***Les circonstances :***

Le théâtre des opérations, c'est la tragédie de Varennes au sujet de laquelle on a beaucoup écrit, mais dont certains aspects restent encore mystérieux comme l'attitude de Louis XVI entre autres. Plus précisément encore c'est la seconde partie de cette opération manquée pour des raisons multiples et pas toutes convaincantes qui va retenir notre attention. En effet c'est alors qu'on verra intervenir les «*commissaires*» chargés de vérifier l'exécution

des décisions des pouvoirs publics, usurpés du reste, mais revêtus des apparences d'une nouvelle légalité, comme une gourgandine qui s'habillerait en princesse.

### **Les intervenants :**

C'est la barre qui va fournir les deux tiers de l'effectif en la personne de Barnave et de Pétion, le troisième, Latour-Maubourg venant de l'Armée.

On ne peut pas dire que l'accompagnement, au reste confortable, d'une illustre et malheureuse famille affrontée au mieux à des foules manipulées et au pire à des criminels de droit commun constitue un exploit. L'honneur aurait été de refuser ce genre de mission; la participation a engendré la complicité et la complicité la honte. Nous verrons plus loin, qu'en 1830 la même remarque peut s'appliquer aux trois commissaires chargés de veiller au départ de S.M. le Roi Charles X particulièrement à Maison et à de Schönen, le troisième Odilon Barrot ayant été irréprochable au moins au niveau de la bonne éducation.

On peut imaginer combien il a dû être pénible pour S.M. la Reine Marie-Antoinette, pour Madame Élisabeth, pour Madame Royale de côtoyer de si près des personnes du tiers état même dans sa partie la plus présentable, la lie vociférante étant quand même maintenue assez loin, pas assez toutefois pour qu'on ne puisse entendre ses rugissements de sauvages. Ce calvaire de la Famille Royale ne manque pas d'évoquer pour nous les rémanences bibliques du bon et du mauvais larron et en l'occurrence, c'est Barnave qui va retenir notre attention d'abord et à ce titre.

### **Barnave (21 septembre 1761-29 novembre 1793) :**

Comme le bon larron, en effet, Barnave avait d'une certaine façon mal commencé une carrière précoce et brillante en soi en la mettant au service des idées nouvelles ce qui ne signifie pas forcément les bonnes et loin de là en l'occurrence. Évoquons d'abord ses talents, le mauvais usage qu'il en fit initialement et son louable changement de cap après l'expédition de Varennes.

Donc nous retiendrons des diverses notices qu'il naquit à Grenoble en 1761, année de la chute de Pondichéry, du Pacte de Famille entre les Bourbons d'Europe et de la réalisation de *L'accordée de village* due au pinceau de Greuze. Il grandit dans un milieu choisi où il est éduqué par sa mère née de Pré de Seigle de Presle et nous dit Manceron<sup>1</sup>, « *il aura des précepteurs chez lui* ». Cet avantage ne constitue pas une rareté chez les personnes de qualité de ce temps mais son indication est de nature à confirmer sa qualité.

Vingt ans plus tard, il est déjà avocat et ne va pas tarder à se mettre au service d'une mauvaise cause Au niveau de ses qualités d'abord fort mal utilisées nous retiendrons :

Qu'il fut « *un des esprits les plus brillants du Dauphiné* »<sup>2</sup> Il est un des rares orateurs de l'époque à pouvoir s'exprimer sans notes.

De plus et suivant Mirabeau : « *Il est impossible de parler avec plus de raison, d'énergie et d'élégance* »<sup>3</sup>.

Examinons maintenant les douteux exploits vers lesquels ses talents l'ont conduit, son casier judiciaire si l'on peut dire lequel est bien fourni. D'abord par son action :

« *il est le meneur en 1788 de la première journée révolutionnaire* »<sup>4</sup>. Le parlement de Grenoble ayant refusé d'enregistrer les Édits de mai 1788, fut exilé. Quand la nouvelle se répandit dans la ville la situation tourna à l'émeute. Ce fut la fameuse journée des Tuiles (7 juin 1788). Barnave publie alors sous le voile de l'anonyme : *Esprit des Édits enregistrés militairement au Parlement de Grenoble le 10 mai 1788*. Toujours en 1788, il publiera également : *Avis aux campagnes du Dauphiné*<sup>5</sup>. Il est élu à 28 ans par le tiers état du Dauphiné aux États Généraux. On a une trace de ses talents oratoires par une remarque qu'il fit à l'assemblée après le massacre par les émeutiers de Foulon et Bertier le 22 juillet 1789 :

« *On veut nous attendre Messieurs, en faveur du sang qui a été versé hier à Paris ; ce sang était-il donc si pur ?* »<sup>6</sup>.

Ce genre de propos, de nature à justifier toutes les déviances nous semble parfaitement choquant non seulement parce que les malheureuses victimes ne méritaient pas un tel sort, mais surtout quand on mesure la portée d'un tel raisonnement.

Voilà donc Barnave à l'avant-garde des députés « *patriotes* », en compagnie de Duport et Lameth. Ce « *triumvirat* » qui en précède d'autres et des meilleurs, va connaître des fortunes diverses, mais en attendant et sur sa lancée Barnave va rédiger le règlement du club des Jacobins, entrer en conflit avec Lafayette contre Mirabeau et après un duel avec le courageux Cazalès, il sera élu Président de l'Assemblée.



<sup>1</sup> Manceron dictionnaire biographique de la révolution française -page 48

<sup>2</sup> Dictionnaire de la révolution française Fierro-Lafont page 562

<sup>3</sup> Dictionnaire de la révolution française Fierro-Lafont page 562

<sup>4</sup> Dictionnaire de la révolution française -d°

<sup>5</sup> Manceron -Page 49

<sup>6</sup> Manceron -d°-

Mais, premier faux pas dans son parcours subversif, il va défendre les intérêts des colons de Saint Domingue contre les noirs et sera de ce fait attaqué par Grégoire, Brissot et Marat ce qui ne serait pas trop grave en soi, mais ce qui fut pour lui beaucoup plus dangereux c'est qu'il attira sur lui l'attention de Robespierre. A partir de là sa position était déjà moins solide !

En juin 1791, il est chargé avec Pétion et Latour-Maubourg de veiller au retour du Roi et de sa Famille après l'expédition de Varennes et c'est là que se produit le miracle digne de Saint Paul sur le chemin de Damas, sur la route vers Paris. Barnave est subjugué par Sa Majesté La Reine Marie-Antoinette. Il ne sera ni le premier ni le dernier à être conquis par cette sorte d'aura parfois donnée à quelques grands de ce monde, à des saints, à des martyrs. Le vingtième siècle nous en a donné encore quelques rares exemples en la personne de chefs d'État militaires, d'un pape Polonais. .. Mais la liste qu'on pourrait dresser serait assez courte. En tout état de cause, à partir du voyage de Varennes, Barnave va virer de bord et comme tant d'autres va essayer de sauver un régime qu'il a tant décrié auparavant et va correspondre avec la Reine ainsi que ses amis Duport et Lameth, son intention étant de tout sauver, y compris Elle, grâce à un régime constitutionnel.

En janvier 1792, fatigué il rejoint Grenoble où il va rédiger son *Introduction à la révolution Française*, sorte de biographie justificative depuis Vizille. Malheureusement pour lui, après la prise des Tuileries on retrouve dans les papiers du Roi un document intitulé : *Projet du comité des Ministres concerté avec Messieurs Alexandre Lameth et Barnave*<sup>1</sup>. Il sera décrété d'accusation par Cambon et emprisonné à Grenoble d'où malgré une tentative de Danton pour lui faire reconnaître ses erreurs afin d'être élargi, il sera en fin de compte le 3 novembre 1793 traduit devant le tribunal révolutionnaire à Paris. Cette machine à tuer qui ne mérite pas le nom de tribunal va l'envoyer à la guillotine le 29 novembre 1793.

Autant on a pu trouver de l'habileté dans certains de ses propos, autant sa réponse aux propositions de Danton : « *Leur demander justice ce serait reconnaître la justice de leurs actes antérieurs, et ils ont fait périr le Roi.* » présente une autre qualité : La grandeur !

Par contre les arguments qu'il emploie pour sa défense sont assez contradictoires et par là même peu convaincants ni pour les modérés ni pour les forcenés. De toutes façons avec un président comme Hermann et un procureur comme Fouquier-Tinville son sort était fixé d'avance sans avoir besoin de se déshonorer en plus. Outre une sorte d'apologie de la révolution qu'il appréciait fort quand il en était encore un des leaders, une volonté de distanciation d'avec ses amis Lameth et Duport, nous retiendrons à charge un moyen de défense des plus médiocres :

« *N'avez-vous pas, m'a demandé l'accusateur public, parlé au ci-devant Prince Royal ? ne lui avez-vous pas fait des compliments ?*

« *Citoyens, je n'ai jamais fait de compliments à personne, et surtout à un enfant de six ans* »<sup>2</sup>.

Cette réponse ne tient pas ; d'abord parce qu'il s'agit certainement d'un mensonge et elle est assortie d'une sorte de mépris injuste pour l'enfance en général et d'irrespect à l'égard du Dauphin. Barnave avait dû trop lire le « *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes* » et pas assez « *L'Émile* »

En conclusion Barnave, né dans un bon milieu de robe, d'une élégance raffinée si l'on se rapporte aux quelques portraits qui ont été laissés de lui, s'est abaissé à un rôle de garde chiourme même si en quelque sorte il y a trouvé là sa rédemption. Le vent, y compris celui de l'Histoire, tourne si vite que même les girouettes ont parfois du mal à s'adapter. Douteux à senestre et peu fiable à dextre il aurait pu faire un parfait dignitaire de l'Empire, et du reste Bonaparte lui fit élever une statue.

### **Pétion de Villeneuve (1756-1794) :**



Alors qu'avec Barnave nous avons rencontré un personnage ambigu mais présentant à la fois une certaine notoriété et une classe certaine, avec Pétion nous allons trouver un véritable suppôt de la subversion qui finira du reste par être dévoré par elle à la façon dont Moloch dévorait ses propres enfants.

Nous avons tenu à reproduire ici la notice qui lui fut consacrée dans un ouvrage concis mais qui présente l'intérêt d'avoir été publié en 1815, c'est-à-dire à une époque où les crimes de la révolution étaient encore fort présents dans les mémoires. Depuis cette époque de la Restauration ou plus exactement de la régénération, suite à une inversion des valeurs en train d'atteindre son apogée au XXI<sup>ème</sup> siècle, les divers régimes nés en général de l'émeute ont mis en place une sorte d'hagiographie des révolutionnaires, aidés en la personne de Michelet d'un très grand écrivain et d'un très mauvais juge suivi dans cette démarche par une quantité infinie de plumitifs qui n'avaient pas son talent mais partageaient les mêmes convictions. Nous reproduisons donc ce texte in extenso en nous réservant de souligner les passages les plus explicites :

« *Avocat d'abord député du Tiers-État de Chartres aux États Généraux ; devint un des principaux moteurs de la révolution. Lorsque l'assemblée apprit le départ de Louis XVI,*

<sup>1</sup> Manceron -Page 50

<sup>2</sup> Actes du tribunal révolutionnaire recueillis par Gérard Walter -Mercure de France -1968-Page 314

et l'arrestation de ce Prince à Varennes, il fut un des trois commissaires chargés de le ramener à Paris et celui des trois qui le traita avec le moins d'égards ; il demanda ensuite que le Roi fut jugé par une Convention nommée ad hoc.

Le 18 novembre 1791, il fut nommé Maire de Paris. C'est de cette époque que datent les outrages qu'il ne cessa de prodiguer au plus respectable des Monarques.

C'est lui qui dirigea les révoltés. le 20 juin. aux Tuileries. Moins hardi le 10 août suivant, il n'en dirigea pas moins la criminelle attaque du château ; mais il se fit consigner chez lui par les insurgés à ses ordres pour se décharger de toute responsabilité des événements et pour en éviter les dangers.

Député d'Eure et Loire à la Convention, il présida le premier cette assemblée qu'il avait provoquée, et qui, dans sa première séance décréta l'abolition de la Royauté. Depuis ce moment jusqu'à la mort de Louis XVI, Pétion monta presque tous les jours à la tribune pour demander et presser la mort de ce Prince. Le 16 janvier 1793, il la vota. Le 2 juin suivant, par suite de la haine que Robespierre avait jurée à Pétion, celui-ci fut décrété d'accusation. S'étant échappé de chez lui où il était gardé par un gendarme, il fut mis hors la loi le 28 juillet.

En 1794 il fut trouvé mort de faim, ou assassiné dans un champ près de Saint Émilion, département de la Gironde, à moitié dévoré par les animaux. Buzot fut trouvé dans le même état, à côté de Pétion ».

Point n'est besoin de s'étendre sur les méfaits divers de ce personnage sauf à remarquer que lors du retour de Varennes, Pétion fut celui des trois commissaires qui traitèrent le Roi avec le moins d'égards. A l'instar de Saint Antoine qui d'après la Légende Dorée eut avec lui son cochon, Louis XVI dut subir Pétion et plus tard Charles X, de Schönen.

« On retrouva les cadavres de Buzot et de Pétion à la lisière d'un bois, à moitié dévorés par les loups. Ils s'étaient empoisonnés »<sup>1</sup>.

En l'absence à l'époque d'une médecine légale confirmée, la thèse de l'empoisonnement me semble un peu trop accommodée à la sauce Romaine des héros de l'Antiquité chers aux révolutionnaires. Si toutefois la responsabilité de cette suppression doit être attribuée à un brave loup qui nous débarrassa de Pétion et de Buzot, nous trouvons là matière à réhabiliter tous les loups du XVIII<sup>ème</sup> siècle, y compris la Bête du Gévaudan !

### **Latour-Maubourg: (1756-1831) :**

Le troisième personnage chargé de ramener le Roi depuis Varennes, c'est Marie, Charles, César de Fay, Comte de Latour-Maubourg.

A la différence de Barnave et de Pétion, ce n'est point un robin mais un militaire, Commandant le Régiment de Soissonnais en 1789. C'est de plus un ami de La Fayette dont il finira par partager les déboires.

Élu député par la Noblesse du Velay il se rallia au Tiers-État. Et de ce fait mériterait bien le qualificatif appliqué à Bourmont par le Feld Maréchal Blücher après son ralliement à Waterloo. En matière politique cette pratique s'est maintenue et sévit de temps en temps; Certes il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis, mais certains retournements de veste sont difficiles à digérer même en république.

Il nous semble tout à fait déplaisant qu'un officier supérieur accepte de se s'abaisser à un rang d'argousin. Latour-Maubourg fut précurseur en ce domaine, suivi de bien d'autres en particulier sous l'Empire, et nous verrons plus loin que Maison qui devait son bâton à S.M. Charles X n'hésita pas à remplir cette mission déshonorante auprès de lui.

Autre différence, au retour de Varennes, Latour-Maubourg n'est pas placé dans la berline avec Le Roi et la Famille Royale encombrée de Barnave et de Pétion, mais il partage la voiture des femmes de chambres qui suivent le cortège. Après Varennes il suivra la même ligne que Lafayette; il rejoindra son unité après la dissolution de la Constituante et le suivra dans ses péripéties, sera aussi prisonnier des Autrichiens et libéré après Campo-Formio. L'Empereur en fera un Sénateur et le Roi Louis XVIII un Pair de France (À ne pas confondre avec son frère Marie Nicolas, célèbre soldat de l'Empire dont le nom est inscrit sur l'Arc de Triomphe et qui fut plus tard un des fidèles de Charles X).

### **Le rayonnement de la Famille Royale :**

Dans les multiples récits du retour de Varennes on peut noter en particulier le rayonnement si souvent cité de S.M. la Reine Marie-Antoinette, même dans des circonstances des plus tragiques. Pour Barnave en tout cas ce voyage fut en quelque sorte initiatique car grâce à la Reine il va en revenir complètement transformé et en fin de compte Monarchiste au détriment de ses convictions antérieures.

Examinons maintenant l'attitude de Pétion qui pour sa part est séduit par Madame Élisabeth et a le toupet de croire à une réciprocité là où il n'y a que sa bienveillance ordinaire :

« L'émotion, le malheur de ces jeunes femmes, la fascination que Marie-Antoinette exerce sur ceux qui l'approchent, tout conspire à troubler Barnave. Avant même qu'il ne soit à Paris, il se sent conquis.

Avec Pétion, la tâche est plus difficile. Celui-là est un fat. Certaines de ses plaisanteries sont assez grossières. Ses compliments plus encore. Le ridicule c'est lui qui l'apporte. Il prête à Madame Élisabeth l'intention de le séduire ! »<sup>2</sup> Remarquons tout de même que tous les intervenants sont encore très jeunes et que même dans les circonstances les plus tragiques la dimension comique s'impose parfois pour rompre un climat tendu.

Les acteurs de 1830 seront d'âge plus avancé. Les rares sourires viendront des excentricités vestimentaires de la Duchesse de Berry et des remarques de ses jeunes enfants.

### **3. Et quarante ans plus tard ... 1830**

Après les trois journées d'émeutes, d'assassinats divers et de dégradations de monuments sans doute appelées

<sup>1</sup> Manceron. ouvrage cité

<sup>2</sup> Jean Balde - Madame Élisabeth. Éditions Spes -1937. Pages 197 & 198

pour cela « Les trois glorieuses » par ceux qui les ont perpétré plutôt que par leurs victimes, le Roi retiré à Rambouillet avec sa Famille et une bonne partie de sa Maison Militaire qui représente une force encore considérable par ses talents et sa résolution hésite encore sur le parti à prendre.

Reconquérir par la force son trône ou y renoncer en abdiquant en faveur de son petit fils le Duc de Bordeaux. Des hordes dépenaillées comprenant la lie de la société sont dirigées vers Rambouillet comme jadis vers Versailles à l'époque de la trop fameuse catastrophe pour précipiter son départ .Il hésite encore sur le parti à prendre lorsqu'il reçoit le Maréchal Maison et cet entretien comme on le verra plus loin sera responsable d'une nouvelle rechute de la Légimité. Ensuite tout va aller très vite et Louis-Philippe qui ne va pas rester longtemps Lieutenant Général du Royaume jusqu'à la majorité du Duc de Bordeaux.

Cette fois, il ne s'agit pas de ramener le Roi mais bien au contraire de vérifier qu'il s'en va bien.

Pour cette mission peu reluisante nous trouvons encore trois commissaires ; deux juristes dont un avocat en la personne d'Odilon Barrot et un militaire et pas des moindres Le Maréchal Maison qui doit pourtant sa distinction à Charles X.

#### **Le cas Maison :**

Ce qui nous intéresse particulièrement ici c'est de préciser comment par un honteux mensonge, il amena le Roi à se retirer au lieu de faire face à la honteuse cohorte issue de l'émeute et qui se dirigeait vers Rambouillet. Les conséquences de cette forfaiture furent incalculables pour les Bourbons de la branche aînée, pour une foule de braves gens, et pour la France, en fin de compte

#### **Maison Nicolas, Joseph, Maréchal de France. (1771-1840) :**

C'est un modeste fils de laboureurs, volontaire en 1792, nommé Capitaine à sa première campagne.

Il va participer ensuite aux campagnes de la révolution et de l'Empire. Entre autres, à Austerlitz il enfonce le corps des Gardes Nobles russes. Il sera en Espagne, puis participera à la campagne de Russie. Il sera particulièrement brillant à la Bérézina et sera fait Baron par l'Empereur à la suite de cette bataille. Il en est de même lors de la campagne de Belgique fin 1813 et 1814. A la Restauration, en 1818, il reçoit du Roi le titre de Marquis.

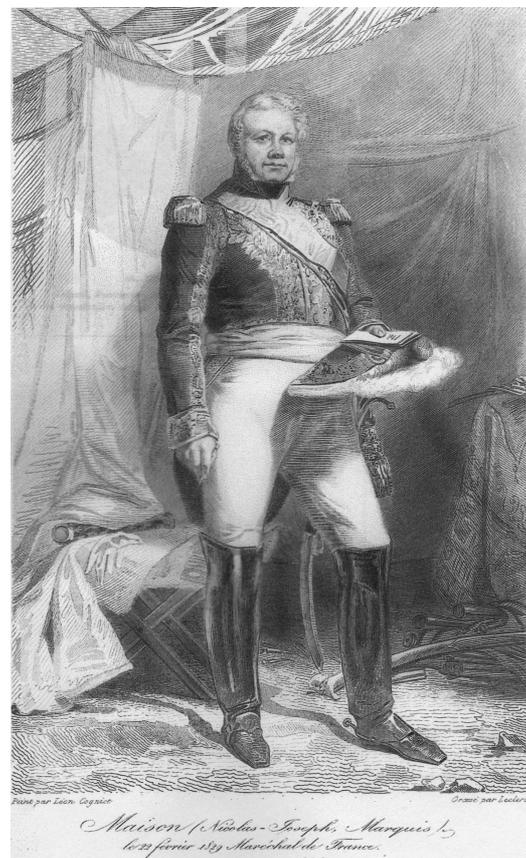
Il est surtout connu par la glorieuse campagne de Morée en 1828, qui lui vaudra le bâton de Maréchal de France. Les chevaux qui ont eu l'honneur d'être montés par lui n'ont pas eu de chance : en 2 ans , de 1794 à 1796, il en a eu trois de tués sous lui selon l'expression des états de service de l'époque !

Malheureusement, au cours de cette carrière des plus honorables, une terrible forfaiture reste à déplorer. Elle aura des conséquences incalculables, pas pour l'intéressé qui poursuivra son brillant cursus en étant même ministre de la guerre en 1835, mais pour la France. **En effet, c'est lui qui à Rambouillet va influencer Charles X en lui faisant croire que les émeutiers venus de Paris à sa poursuite sont en nombre considérable, ce qui est un mensonge éhonté. En fonction de cette information venant d'un soldat, le Roi crut indispensable de se retirer pour éviter une effusion de sang**

Quelques jours plus tard, Maison sera un des trois commissaires chargés d'accompagner le Roi jusqu'à Cherbourg avec Odilon Barrot et le sieur de Schönen.



ODILON BARROT



Comme quoi, du Connétable de Bourbon à Bazaine et quelques autres ensuite, mieux vaut se méfier des Maréchaux !

#### **Odilon Barrot : Barrot, Camille-Hyacinthe-Odilon dit.(1791-1873)**

« Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de cassation, passa après les Cent-Jours dans les rangs du parti libéral. Il fut Président de la société: Aide toi .le ciel t'aidera. Il devint préfet de la Seine, après avoir accompagné Charles X à Cherbourg» (Lécuyer.Page 158).

Le nouveau Larousse illustré, circa 1900, ne nous donne pas de renseignements précis sur sa formation, se consacrant plutôt à son évolution de carrière. Tome II, page 748 :

« Orateur et homme d'État Français, né à Villefort (Lozère) en 1791, mort à Bougival .Seine et Oise en 1873.

Odilon se montra dès sa jeunesse, dévoué aux principes de 1789 et aux idées constitutionnelles tout en restant monarchiste. Il accueillit donc avec faveur le retour des Bourbons, mais se jeta bientôt dans l'opposition pacifique et dynastique. Les des journées de juillet, il fut membre de la commission municipale de l'Hôtel de Ville et détourna fortement Lafayette de proclamer la république, tout en voulant donner à la monarchie des formes démocratiques. Aussi s'éloigna-t-il

également de la minorité républicaine et de la majorité officielle pour devenir le chef de la gauche modérée, c'est à dire de l'opposition dynastique. Il combattit en cette qualité tous les ministères qui se succédèrent jusqu'en 1848. **En 1848, il fut le promoteur de cette « campagne des banquets »**, qui contrairement à ses prévisions aboutit non à une réforme, mais à une révolution. Surpris par la proclamation de la république, il se laissa séduire par le Prince-Président qui lui offrit un portefeuille (décembre 1848), puis le lui enleva (octobre 1849) ; siégea dans la majorité monarchiste, et se laissa encore une fois surprendre par le Coup d'État. Profondément découragé, il rentra dans la vie privée et commençait une évolution vers l'Empire libéral, quand survint le 4 septembre. Thiers le nomma président du Conseil d'État. Il était membre de l'Institut depuis 1855 ».



M. DE SCHONEN

#### Schönen de:

Il ne semble pas des plus facile de retrouver une notice biographique concernant cet individu. Les quelques éléments que nous avons pu recueillir indiquent qu'il fut député et procureur général à la Cour des comptes (Lécuyer, livre cité page 143, commentaire d'une gravure montrant un faciès rondouillard).

D'après Pinkney, il fut membre des Carbonari et de la subversive société *Aide toi, le ciel t'aidera*. Dans cette sinistre mouvance, il va bien entendu dans chaque réunion où il prendra part se montrer l'implacable ennemi des Bourbons.

Avec Odilon Barrot, et Maison il sera l'un des trois commissaires chargé de surveiller le regrettable départ du Roi Charles X, et dans ces pénibles circonstances il se signalera particulièrement par sa grossièreté. Il est vrai qu'à cette époque les personnes qui parvenaient à ces mandats étaient en général d'une éducation convenable et lorsque ce n'était pas le cas, il est bien évident que la chose était fort mal ressentie. Notre époque en a vu bien d'autres !

#### Quelques indications sur le comportement de ces trois liquidateurs pendant l'ultime voyage de S.M. le Roi Charles X dans son Royaume, de Rambouillet à Cherbourg :

C'est à André Castelot<sup>1</sup>, admirable historien qui à l'instar de Lenotre avait le talent de nous faire revivre le passé et qui aurait mérité sa place à l'Académie Française avant que cette institution ne devienne un réceptacle des ennemis de la France, que nous emprunterons quelques précisions sur un voyage presque aussi tragique que le retour de Varennes, conduisant non point au martyr, mais à l'exil qui, d'une certaine façon fut aussi une mort différée.

A la différence du voyage de Varennes, « *les deux coquins et le renégat* » n'eurent pas l'honneur d'effectuer le périple dans la même voiture que le Roi. Ils suivront derrière avec les bagages !

A la fin du voyage le Maréchal Maison tentera d'expliquer au Roi son attitude douteuse et S.M. lui répondra hautement : « *Brisons là, Maréchal!* ».

#### Le 16 août 1830 à deux heures de l'après midi le Great Britain lève l'ancre emportant avec lui Le Roi et la Famille Royale.

« *Les commissaires peuvent enfin écrire à Louis-Philippe :*

*Nous étant transportés à bord du navire américain La Grande Bretagne (sic), nous avons constaté que le Roi Charles X LL. AA. RR. Louis-Antoine, Dauphin, Madame la Dauphine, M le Duc de Bordeaux, Madame la Duchesse de Berry et Mademoiselle, ont été embarqués sur ce navire le 16 du mois d'août 1830, à deux heures, et à trois heures, ils ont quitté le rivage de France pour faire voile ».*

#### 4. Conclusion :

Ce qu'on peut considérer comme étrange, voire extra-ordinaire, c'est de voir de répéter à bien des années de distance les mêmes comportements.

Des militaires de haut rang comme Latour-Maubourg et plus tard Maison s'abaissent à des missions de basse police, des avocats brillants comme Barnave et plus tard Odilon Barrot jouer les contrôleurs au petit pied plutôt que de s'occuper de la défense qui constitue l'honneur et l'objet de leur profession, des juristes comme Pétion ou Schönen se montrer patauds voire grossiers.

La comparaison de ces deux tragédies nous a montré dans l'espace de presque un demi-siècle des similitudes de comportements :

La haute attitude de nos Rois Louis XVI et Charles X et de la Famille Royale affrontés à une adversité injuste, l'opportunisme ou la malignité de ceux qui se sont abaissés à des rôles d'argousins, sans parler de la principale victime qui n'est jamais mentionnée : La France.

## II - SORTIE DU TEMPLE DE LOUIS XVII EN PRAIRIAL DE L'AN II (SUITE)

par Didier Duval

**Le texte de la précédente intervention de M. Duval sera reproduit dans le prochain Cahier Louis XVII. Le texte de ce jour sera reproduit dans le Cahier suivant.**

<sup>1</sup> André Castelot : Charles X .La fin d'un monde Perrin 1988

### III - ENCORE M. DELORME ...

par Laure de La Chapelle

« Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage ... » M. Philippe Delorme ne se lasse pas d'essayer de défendre une thèse sérieusement mise à mal- c'est un comble - par les documents qu'il cite lui-même ! Voyons cela de plus près dans son dernier article (paru dans le Point de Vue du 28 mars 2007)

Premier argument : M. Delorme nous dit :

« *Ce cœur (celui de l'enfant du Temple) ne peut être confondu avec celui du frère aîné de Louis XVII mort en 1789, à l'âge de 7 ans* ».

Et pourquoi donc ? « *Le cœur du premier dauphin a été embaumé* ».

M. Delorme nous apprend que les quatre apothicaires du Roi ont reçu 600 livres pour cette opération. Ce qu'il oublie de nous dire, c'est que cette facture concerne l'embaumement du corps de Louis Joseph, et non de son cœur. Dans le film de France 5 récemment consacré à l'énigme Louis XVII, cette facture est montrée en format plein écran et M. Philippe Boiry s'est fait un plaisir de souligner cette contre-vérité de M. Delorme.

Qu'on ne s'y trompe pas : cette fameuse facture a encore un bel avenir devant elle, puisqu'elle est bien la dernière bouée à laquelle se raccroche encore M. Delorme.

Mais je me trompe : il y rajoute une histoire de poudre balsamique insufflée dans les vaisseaux du cœur et par eux, dans les ventricules. Hélas, cette poudre extrêmement fine n'a que des propriétés antiseptiques ; elle ne vaut guère mieux que les aromates dont un médecin légiste, expert auprès des tribunaux, a totalement nié l'action conservatoire dans un récent film de Canal + qui abordait la question des cœurs.

Deuxième argument : M. Delorme affirme :

« *Il est faux qu'en 1830, le cœur du premier dauphin se trouvait dans le bureau de l'archevêque de Paris avec celui de son frère Louis XVII. Cette allégation repose sur un article mal documenté, publié dans une obscure feuille locale, Le Littoral de La Somme...* ».

Je passe sur le fait que M. Delorme s'est lui-même inspiré de cette « obscure feuille locale » dans son livre : *Louis XVII, la vérité*. Mais passons ... Si M. Delorme veut d'autres preuves, en voici une :

Il s'agit d'un texte pratiquement inédit, puisqu'il n'a été publié qu'une seule fois dans « *L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* » à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Je n'en donnerai qu'un court extrait, concernant le cœur de Louis Joseph, mais tout le texte serait à citer :

« Paris, 20 février 1898

Monsieur le Rédacteur en chef du Gaulois,

*Ayant eu le grand honneur de remettre à Mgr le duc de Madrid le cœur de l'infortuné petit roi Louis XVII, et d'être choisi par M. Édouard Dumont comme l'un de ses témoins lors de la remise solennelle de cette relique royale ... je viens faire appel à votre impartialité pour publier mon énergique protestation contre la lettre de M. Sardou parue dans le Gaulois du 19 courant.*

*Sachant combien M. Sardou a le désir de se documenter, je me ferai un devoir et un véritable plaisir de lui faire remarquer que ce n'est point sur une borne, mais près d'un tas de sable que le docteur Philippe Gabriel Pelletan, fils du docteur Pelletan, retrouva non seulement le cœur royal, mais encore, tous les débris du bocal brisé qui le contenait, avec les rubans et cachets ; ces débris, ainsi que les papiers prouvant l'authenticité du cœur, ont été remis par moi à Mgr le duc de Madrid le 1<sup>er</sup> juillet 1895, et se trouvent, ainsi que le cœur, dans la chapelle du château de Frohsdorff. [ ... ]. Lorsque le cœur de Louis XVII fut surpris par la Révolution de 1830, à l'Archevêché, il était à la veille de recevoir les honneurs funèbres de St Denis ; il y a près de deux ans, j'ai remis à M. Sardou des gravures de l'armoire des cœurs à St Denis indiquant la place qui y avait été assignée pour y déposer le cœur du petit Roi ; et, en étant à l'Archevêché de Paris, le cœur de Louis XVII ne faisait que suivre la même filière qu'avait suivie le cœur du premier Dauphin fils de Louis XVI, avant d'être réintégré au Val de Grâce, cœur sauvé aussi pendant la Révolution et sur l'authenticité duquel jamais aucun doute ne s'éleva ...*

*Signé: Maurice Pascal Licencié en droit, 76 rue de la Victoire, Paris* »

M. Delorme douterait-il encore du témoignage d'un des premiers et des plus importants témoins de l'affaire des cœurs ? Sans doute, car il n'est pire sourd qui ne veut point entendre raison.

D'ailleurs, ne s'intéresserait-il pas à présent au cœur de Saint Louis, conservé à Notre-Dame ? Et comme il l'a dit l'autre jour devant témoins :

« *Au moins, celui-là, on est sûr qu'il a été embaumé !* ». Pas si sûr, peut-être ...

### IV - ACTUALITÉS

#### Les DVD :

☉ J'ai enfin reçu le double DVD annoncé lors de notre dernière réunion « *L'Été de la Révolution* » dont le téléfilm avait été diffusé les 26 avril et 3 mai 1989 par Antenne 2. Les événements nous les vivons en direct : la réunion des États Généraux, le serment du Jeu de Paume, et même la mort du petit Dauphin Louis-Joseph, pleuré par ses parents. Le film est admirablement réalisé par Lazare Iglesis, l'un des vieux routiers de la Télévision, et les scènes, les costumes sont d'une grande beauté, même si le "Serment du jeu de paume" est un peu long. Les invectives fusent, la franc-maçonnerie est évoquée par petites touches.

Pour une fois, LOUIS XVI a une belle prestance car il est incarné par un royal Bruno Cremer qui met son immense talent et sa stature au service d'un Roy humain et crédible. Louis XVI a "compris" la situation. On est loin du gentil Jacques Morel dans le Marie-Antoinette de 1956 avec Michèle Morgan. L'inoubliable Yolande Folliot, de si belles séries télévisées, est une flamboyante Madame de Polignac. Et, n'en déplaise, malgré ses immenses yeux bruns, son

port altier, sa. prestance, s'imposait dans le rôle de Marie-Antoinette incarnée par la pourtant ravissante Brigitte Fossey. Les regrettés Guy Tréjan, tout en nuance et sincèrement dévoué à l'État, quel Necker ! et Bernard Fresson, dans un rôle à contre-emploi, quel Mirabeau ! Il est magistral. On découvre un Barnave avec beaucoup d'épaisseur grâce à Bruno Devoldère, également à contre-emploi.

Belles images, bons dialogues (il faut dire qu'ils sont de Pierre Moustiers), on entre dans la Révolution, on se pose des questions. Avec des si et des mais, comment aurions-nous géré la situation ? C'est quand même Camille Desmoulins qui a tout déclenché.

(production Antenne 2-Pathé 1989 - DVD réalisés par les Éditions LCJ Productions - deux épisodes en deux DVD de 90 mn, en couleur. Petit Bonus : filmographies sélectives de Bruno Cremer, Brigitte Fossey et Guy Trejan. C'est insuffisant car il y a de nombreux bons acteurs. Prix = 19,95 €. Indispensable !

### Les livres

📖 *Les Jardins Initiatiques de Versailles*, par Jean Erceau. Comment découvrir le visible et l'invisible, quels symboles se cachent dans les jardins, les bassins, les statues ? Parcours initiatique, ésotérique, les allégories voulues par LOUIS XIV. Tout a un sens et vous le découvrirez avec passion. (Thalia Édition, 23 rue Saint Ferdinand 75017 Paris- volume de 324 pages - 19 x 19, 280 illustrations en couleurs - Prix = 39 € frais de port offerts en France Métropolitaine, 6,80 € pour l'Europe).

Ce livre n'a rien à voir avec l'ouvrage paru récemment, et dont j'ai déjà parlé, *Versailles, des Jardins vers Ailleurs : Le testament secret de Louis XIV*, par Vincent Beurtheret. L'auteur propose, certes, une visite inédite axée sur des symboles, des signes et d'allégories, Versailles en est rempli (on peut même visiter les jardins de Versailles avec l'auteur). C'est un rêveur alors que Jean Erceau est Docteur es sciences et physicien, s'intéressant aux sciences occultes de l'alchimie et du chamanisme (*Jardins vers Ailleurs*, Éditions AMDG, 236 pages - prix = 35,06 €). Je le possède et m'en délecte.

📖 *Manière de Montrer les Jardins de Versailles, par LOUIS XIV*. De nombreux travaux actuels tentent à redonner à Versailles sa beauté d'antan. Il est donc intéressant de revisiter les jardins en suivant le parcours qu'utilisait le Roy Soleil et sa cour pour découvrir, avec ravissement, tel ou tel bosquet, tel ou tel bassin, en « écoutant » les commentaires de Sa Majesté (dernière édition en date : RMN, 108 pages, prix = 14 €). Particulièrement recommandé.

📖 *Louis XVIII*, par Évelyne Lever. Curieusement, l'auteur est fasciné par ce Roi si peu sympathique, jaloux de son frère aîné, opiniâtre, lorsqu'il était Comte de Provence. Devenu roi en 1814, il remplit son rôle avec mesure et sut diriger la France malgré son infirmité. Mais, on ne peut que lui reprocher son attitude envers sa nièce, Marie-Thérèse, devenue Duchesse d'Angoulême, exhibant « l'Orpheline du Temple ». Roi podagre, il est mort gangrené Comme son ancêtre Louis XIV. A ce sujet, je vous conseille de relire l'ouvrage consacré à LOUIS XVII par Jean de Namuroy : l'auteur passe au crible la maladie des Bourbons dont LOUIS XVII (Éditions FAYARD, réédition de 1988, 597 pages - prix = 25 €).

📖 *LOUIS XVIII*, par Philip Mansel. L'auteur n'a pas la même approche que Évelyne Lever. Roi méconnu : bon roi, mauvais frère, roi théâtral. Il fait allusion à ce sujet à son comportement envers Madame Royale « l'orpheline du Temple ». Mais il s'était engagé sur la voie de la modernité. Beaucoup de notes, cartes, généalogies : tous les Bourbons, Vendôme, Sicile .... et, bien sûr, la branche aînée. (Perrin 1982, réédité en 2004/2005 - 526 pages - prix = 24 €). C'est un portrait original à conseiller. Malgré mon aversion pour Louis XVIII, cet ouvrage m'intéresse.

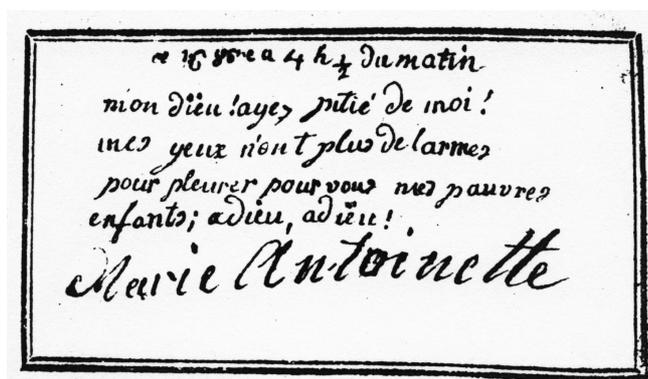
### V - Questions Diverses

🕒 L'émission « *Louis XVII, au cœur de l'Énigme* » de France 5 du 1<sup>er</sup> avril dernier est disponible sur DVD. Le prix est de 10 € franco de port ; règlement par chèque à l'ordre du Cercle à adresser à :

Édouard Desjeux, 182, rue Legendre, 75017 Paris, en précisant « DVD France 5 »

📌 La prochaine réunion aura lieu le : **2 juin 2007**

La séance est levée à 17h15



Billet de Marie-Antoinette écrit à 4 h et demie du matin de sa mort (qui n'avait pu être inséré dans le précédent Compte-rendu)

Le Secrétaire Général

Édouard Desjeux